

Formulaire de pré-inscription pédagogique

Année scolaire 2023 / 2024

Informations sur l'élève

Nom		Prénom	
Civilité		Né(e) le	
Nom du responsable légal		Niveau scolaire à la rentrée de septembre 2023	
Pôle d'enseignement		Choix des cours	
Un autre membre de la famille est déjà inscrit à l'école de musique Sèvre et Loire			

Choix des cours – Pôle musical Sèvre à Vallet

► Initiation :

Eveil musical - Cours de 45 minutes pour élèves de MS au CP	<input type="text"/>
Parcours découverte instrumentale - Cours de 40 minutes pour élèves de CE1 et CE2	<input type="text"/>
Choisir 2 parcours de 40 minutes	<input type="text"/>
<i>1er parcours du 4 septembre 2023 au 27 janvier 2024 et 2ème parcours du 5 février au 29 juin 2024. Attention, une fois l'inscription validée, la scolarité vous informera de l'ordre des 2 parcours.</i>	

► Cursus instrumental Enfants & Ados :

1.Choix de l'Instrument - Cours individuel de 30 minutes pour élèves à partir du CE2	<input type="text"/>
2.Choix de la Pratique collective (obligatoire dès la 1 ^{ère} année)	<input type="text"/>
3.Choix de la Culture musicale (obligatoire pour les collégiens de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème})	<input type="text"/>
<i>Les jauges étant limitées, la scolarité se réserve le droit de modifier le créneau retenu.</i>	

► Cursus instrumental Adultes :

1.Choix de l'instrument - Cours individuel de 30 minutes	<input type="text"/>
2.Choix de la pratique collective Adulte (vivement conseillée)	<input type="text"/>

► Atelier Adultes :

Choix de l'atelier (collectif à 2, 3 ou 4 en fonction des effectifs et des places disponibles)	<input type="text"/>
---	----------------------

► Pratique collective seule :

Choix de la pratique collective seule (sans cours individuel d'instrument)	<input type="text"/>
---	----------------------

Choix des cours – Pôle musical Loire à Divatte sur Loire

► Initiation :

Jardin musical - Cours de 45 minutes pour enfants de 1 et 2 ans accompagnés d'un adulte

Eveil musical - Cours de 45 minutes pour élèves de la MS au CP

Eveil Musique & Danse - Cours co-encadré de 45 minutes pour élèves de la MS au CP

Parcours découverte instrumentale - Cours de 40 minutes pour élèves de CE1 et CE2

Choisir 2 parcours de 40 minutes

*1er parcours du 4 septembre 2023 au 27 janvier 2024 et 2ème parcours du 5 février au 29 juin 2024.
Attention, une fois l'inscription validée, la scolarité vous informera de l'ordre des 2 parcours.*

► Cursus instrumental Enfants & Ados :

1.Choix de l'Instrument - Cours individuel de 30 minutes pour élève à partir du CE2

2.Choix de la Pratique collective (obligatoire dès la 1^{ère} année)

3.Choix de la Culture musicale (obligatoire pour les collégiens de la 5^{ème} à la 3^{ème})

Les jauges étant limitées, la scolarité se réserve le droit de modifier le créneau retenu.

► Cursus instrumental Adultes :

1.Choix de l'instrument - Cours individuel de 30 minutes

2.Choix de la pratique collective Adulte (vivement conseillée)

► Atelier Adultes :

Choix de l'atelier (collectif à 2, 3 ou 4 en fonction des effectifs et des places disponibles)

► Pratique collective seule :

Choix de la pratique collective seule (sans cours individuel d'instrument)

► Classe musique avec le Collège Auguste Mailloux du Loroux-Bottereau :

Je suis intéressé(e) par une inscription en classe musique au collège Auguste MAILLOUX

► Informations complémentaires :